

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 26 septembre 2023, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 20 septembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve (jusqu'à la question 17), LAVER-SIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Phi-libert, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain (jusqu'à la question 21), IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo (jusqu'à la ques-tion 19), CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DE-LECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, WYNNE Pierre, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LE-CLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEY-FROIDT Sylvie, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béa-trice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Mar-tine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry (à partir de la question 4), DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, ELAZOUZI Ha-kim, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLET André, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, GOUILLART Pascale, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, ROYER Brigitte, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, VAILLANT Philippe, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis (jusqu'à la question 25), OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOURSEL Karine, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VI-VIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

DAGBERT Julien donne procuration à DUMONT Gérard, DELANNOY Alain donne procuration à DELECOURT Dominique, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, CORDONNIER Francis donne procuration à GACQUERRE Olivier, FACON Dorothee donne procuration à BOSSART Steve (jusqu'à la question 17), FLAJOLLET Christophe donne procuration à LAVERSIN Corinne, FOUCAULT Gregory donne procuration à DEBUSNE Emmanuelle, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MILLE Robert donne procuration à MAESELE Fabrice, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, RUS Ludivine donne procuration à DE CARRION Alain (jusqu'à la question 21), SAINT-ANDRÉ Stéphane donne procuration à DOMART Sylvie, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, PICQUE Arnaud, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Monsieur DEBAECKER Olivier est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
26 septembre 2023

TRANSITION NUMERIQUE, INNOVATION ET EMPLOI

CLUSTER TERRITOIRE INTELLIGENT - DEVELOPPEMENT D'UN PROJET
VISANT A FAVORISER L'INNOVATION INDUSTRIELLE LOCALE ET A
DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE AUPRES DES ACTEURS
INNOVANTS A LA RECHERCHE DE SOLUTIONS D'INDUSTRIALISATION

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises

Par la délibération n°2020/CC025, en date du 05 février 2020, la Communauté d'Agglomération a acté la création d'un Cluster Territoire Intelligent visant à favoriser le développement de projets innovants sur le territoire, notamment des projets visant à encourager l'industrie du futur.

Sur la période 2022-2023, la Communauté d'Agglomération a mis en œuvre différentes actions visant à favoriser l'innovation dans les entreprises du territoire et à attirer l'attention de projets exogènes afin qu'ils envisagent de venir s'industrialiser sur le territoire de Béthune-Bruay :

- des cycles de rencontres avec les acteurs industriels du territoire visant à renforcer les partenariats locaux stratégiques ;
- un démonstrateur des savoir-faire industriels du territoire présenté sur le salon « Entreprise et Territoire » du 25 mai 2023 ;
- des actions de réflexions collectives, de communication et de partenariats en vue d'accroître l'attractivité économique du territoire pour renforcer les filières clefs qui le composent ;
- des actions d'accompagnement à la mise en place de projets collaboratifs, dits « programmes d'innovation ».
- 2 participations successives au salon Vivatech à Paris
- l'accueil de nouveaux porteurs de projets industriels sur le territoire, notamment dans le cadre du corridor économique initié avec le Québec.

Au regard des résultats constatés et alors que le territoire de Béthune-Bruay se distingue aujourd'hui résolument de part la richesse, la diversité et la dynamique de son tissu industriel, il apparaît opportun d'engager un projet global et de l'inscrire plus fortement dans la dynamique du Cluster Territoire Intelligent, notamment dans sa dimension industrie du futur. Le travail ainsi envisagé renforcerait l'action de la collectivité afin de favoriser l'innovation industrielle locale, de valoriser les forces en présences sur le territoire en matière d'innovation et de développement des filières, d'appuyer les synergies entre les acteurs économiques et

finalement de développer l'attractivité du territoire, en particulier auprès des projets en recherche de solutions d'industrialisation. L'idée est aussi de renforcer le Cluster Territoire Intelligent et de le doter d'outils concrets visant à soutenir l'industrie du futur. Ces outils seraient complémentaires des dispositifs du Cluster Territoire Intelligent déjà existants comme, à titre d'exemple, la bourse Lab Cluster Territoire Intelligent.

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane pourrait potentiellement bénéficier de financements extérieurs pour la mise en place de ce projet. Celui-ci s'inscrit en effet en particulier dans la dynamique portée par la Région dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEii) et pourrait dans ce cadre faire l'objet d'une candidature au fonds régional de soutien aux initiatives territoriales en matière de développement économique. Le projet pourrait également faire l'objet un dépôt de candidature sur l'action « Accompagnement visant à renforcer les filières, les partenariats et les synergies entre les entreprises » de l'objectif spécifique (OSpé 1.3) « Renforcement de la compétitivité des PME » du programme européen FEDER pour la période 2021-2027.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 11 septembre 2023, il est proposé à l'Assemblée d'approuver le développement de ce projet et le dépôt de dossiers de demande de financements pour sa mise en œuvre et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou la Conseillère déléguée à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
 Le Conseil communautaire,
 A la majorité absolue,

APPROUVE le développement d'un projet visant à favoriser l'innovation industrielle locale et à développer l'attractivité du territoire ainsi que le dépôt de dossiers de demande de financements pour sa mise en œuvre.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou la Conseillère déléguée à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
 Pour extrait conforme,
 Par délégation du Président,
 La Conseillère déléguée,

Certifié exécutoire par le Président
 Compte tenu de la réception en
 Sous-préfecture le **29 SEP. 2023**

Et de la publication le **29 SEP. 2023**
 Par délégation du Président,
 La Conseillère déléguée,



- DUBY Sophie



DUBY Sophie